

AJ.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2003-165 DU 19 MAI 2003

Portant démission de Monsieur Isidore TOSSOU, Conseiller technique à l'Economie du Président de la République élu député à l'Assemblée nationale.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant Constitution de la République du Bénin, notamment en son article 54 alinéa 5 ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** la lettre de démission de l'intéressé en date du 19 mai 2003 ;
- Vu** le décret n° 2001-170 du 07 mai 2001 portant composition du gouvernement et le décret n° 2002-082 du 20 février 2002 qui l'a modifié.

DECRETE :

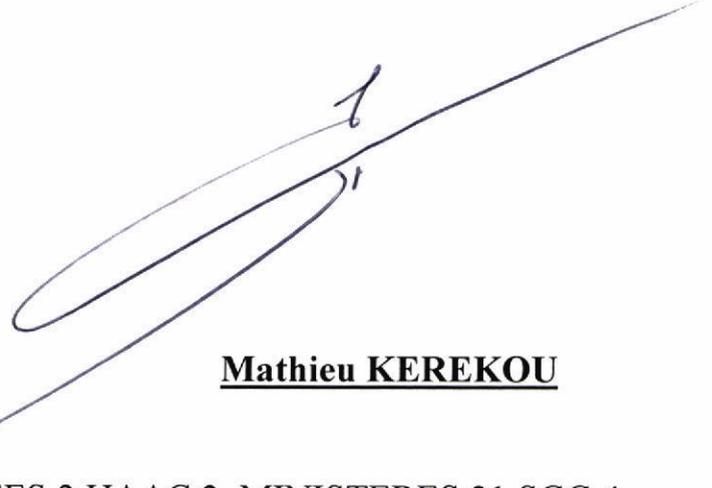
Article 1^{er} : Est constatée pour compter du 19 mai 2003, la démission de Monsieur Isidore TOSSOU, Conseiller technique à l'Economie du Président de la République, élu député à l'Assemblée nationale aux élections législatives du 30 mars 2003.

.../...

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 19 mai 2003

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

A large, stylized handwritten signature in dark ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Mathieu KEREKOU

AMPLIATIONS : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MINISTERES 21 SGG 4
DGB-DCF-DGTCP-DGID-DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCONB-DCCT-INSAE- 3
BCP-CSM-IGAA 3 UNB-ENA-FASJEP 3 INTERESSE 1 JO 1.